



CIRCUITS COURTS

Nouvelles initiatives pour soutenir le secteur agricole

Crelan s'engage avec Gembloux Agro-Bio Tech - ULg et MiiMOSA dans deux initiatives qui permettront de stimuler le partage des connaissances et l'esprit d'entrepreneuriat dans le secteur des circuits courts.

L. Servais, awé asbl



Luc Versele, CEO de Crelan et Eric Haubruge, Vice-recteur de la faculté Gembloux Agro-Bio Tech – ULg.

PROMOTION DES CIRCUITS COURTS

Les circuits courts permettent aux agriculteurs de diversifier leurs revenus. Plusieurs initiatives récentes montrent qu'ils peuvent contribuer à une utilisation plus efficace et plus écologique des ressources et associent plus étroitement les clients aux producteurs. Crelan et la Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech - ULg ont donc décidé de créer la Chaire Crelan pour le développement de modèles économiques innovants, destinée à soutenir l'ancrage territorial des circuits courts. Cette Chaire a pour objectif de stimuler l'acquisition et la diffusion de connaissances relatives aux circuits courts, auprès de tous les acteurs concernés et de favoriser l'entrepreneuriat.

Le plan stratégique de Gembloux Agro-

Bio Tech - ULg vise à mettre en place des systèmes de production à hautes performances productive, économique, environnementale et sociale. Cela exige un changement de l'organisation des systèmes agroalimentaires et donc de construire davantage de liens avec l'ensemble des parties prenantes (le monde de la recherche et de l'enseignement, les agriculteurs, les entreprises, les citoyens...). Cette chaire vise notamment à stimuler les porteurs de projet et à mieux les préparer lors du démarrage de leurs entreprises.

FINANCEMENT PARTICIPATIF DE PROJETS AGRICOLES ET ALIMEN- TAIRES

MiiMOSA est la première plateforme de financement participatif exclusivement dédiée à l'agriculture et à l'alimentation.

Elle permet à des entrepreneurs de soumettre leurs projets de financement au grand public. En échange de leurs dons à un projet, les participants reçoivent une récompense en nature, attractive, exclusive, et parfois inédite (sous la forme de produits ou d'expériences). De cette manière, un lien étroit se crée entre l'initiative et les participants.

Lancé il y a 2 ans en France, MiiMOSA a déjà accompagné plus de 500 porteurs de projet. MiiMOSA accompagne depuis peu les porteurs de projet belges. En seulement 3 mois, déjà 40 projets ont été accompagnés et 150.000 euros collectés en Belgique. Dans ce cadre, Crelan et MiiMOSA ont conclu un accord de partenariat qui va aboutir à un premier appel à projets commun.

Le financement participatif élargit les possibilités en matière de financement des entrepreneurs. Via cet appel à projets commun, Crelan souhaite aider à faire connaître le mode de fonctionnement de MiiMOSA.

Les entrepreneurs intéressés peuvent introduire un projet jusqu'au 20 avril. Participer à un projet sélectionné pourra se faire jusque fin juin 2017. Les projets seront réalisés sous la responsabilité de MiiMOSA. Fin juin, Crelan décernera le titre de « Coup de cœur » à six projets en cours. La banque leur fera don de 500 euros supplémentaires.

HEUSDENS
VOTRE SPÉCIALISTE EN CHARGEUSES ARTICULÉES

Schaffer
c'est choisir la sécurité...!!!

**IMPORT - VENTE
LOCATION - SERVICE**

Lichtenberglaan 1001 - 3800 Sint-Truiden
☎ 011 68 38 99 - info@schaffer.be
www.Schaffer.be

COMMENT ÇA MARCHE ?

Tous les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation (produits du terroir), particuliers, entreprises, coopératives, associations, agriculteurs, peuvent introduire un projet. Il suffit de cliquer sur « Proposer mon projet » et de compléter le formulaire comprenant vos informations personnelles, la catégorie de l'activité, le montant souhaité et une brève description du projet. Chaque porteur de projet doit définir le montant dont il a besoin ainsi que la durée de la collecte (90 jours maximum). Afin de séduire les internautes et les convaincre de le soutenir, une description du projet et des contreparties associées doit être réalisée par ses soins. Les contreparties sont uniquement en nature (services et produits inédits et exclusifs).

L'équipe Miimosa dispose ensuite de 7 jours ouvrable pour donner ou non son accord. Durant cette période, Miimosa prend contact afin d'accompagner la réalisation du projet.

Une fois le projet validé, Miimosa, mène une campagne de mobilisation auprès de la famille, des amis et des fans du porteurs de projet afin d'atteindre très rapidement l'objectif.

Le porteur de projet perçoit un financement dès lors que 60 % de l'objectif est atteint. Si le projet n'atteint pas 60 % de l'objectif, cela ne coûte rien et les participants sont intégralement remboursés sans contrepartie.

Au-delà de ce seuil, MiiMOSA perçoit une commission :

- 10 % HT si vous atteignez entre 60 % et 74 % de l'objectif;
- 8,3 % HT si vous atteignez entre 75 % et 99 % de l'objectif;
- 6,67 % HT si vous atteignez 100 % de l'objectif ou plus.

LES AVANTAGES DE MiiMOSA

En tant que porteur de projet :

- obtenir un financement du projet, à moindre coût et sans dossier administratif à produire ;
- fédérer une communauté de personnes autour du projet ;
- dialoguer directement avec les contributeurs, représentant vos clients et futurs clients ;
- développer la notoriété de votre entreprise, de votre savoir-faire et de vos produits ;
- véhiculer l'image d'une entreprise innovante, dynamique et humaine.

En tant que contributeur :

- soutenir financièrement les projets et les personnes que vous appréciez ;
- être les acteurs du destin de notre agriculture ;
- participer au développement du tissu économique local et national ;
- bénéficier de contreparties inédites et exclusives ;
- vivre de l'intérieur le développement des projets soutenus et en tirer un fort bénéfice émotionne.



Florian Breton, fondateur et CEO de Miimosa.

POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.MIIMOSA.COM